

Immeuble le Luminis – 91 rue Jean Jaurès – 92800 PUTEAUX

Téléphone : 01.47.75.96.29.

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Objet n° 1142**

Désignation d'un représentant de GENERIA pour siéger à la Commission Consultative sur l'Energie (CCE) de la Métropole du Grand Paris.

Séance du Comité du **3 février 2022** sur convocation adressée aux membres le **28 janvier 2022**.

L'an deux mille-vingt-deux le **3 février 2022 à 15 h 00**, les membres composant le Comité du Syndicat mixte ouvert de chauffage et de refroidissement urbain convoqués régulièrement et individuellement par lettre d'invitation, se sont réunis en visioconférence sous la présidence de Monsieur Jacques KOSSOWSKI.

ETAIENT PRESENTS :

**Monsieur Jacques KOSSOWSKI**, Président  
**Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD**, Vice-Président  
**Mesdames Anne-Marie AMSELLEM, Brigitte PALAT**  
**Messieurs Philippe POUTHÉ, Julien SAGE, Vincent FRANCHI,**  
**Yves REVILLON,**

ABSENTES EXCUSEES :

**Madame Stéphanie SOARES**  
**Madame Samia KASMI**  
**Madame Patricia PENTURE**

Lesquels forment la majorité des **11 membres** du Comité en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles **L.2121-17 et L.2121-20** du **Code Général des Collectivités Territoriales**, applicables aux délibérations du Comité.

## LE COMITÉ,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les statuts du syndicat révisés par arrêté préfectoral DCL/BCLI n°2019-199 en date du 14 octobre 2019,

Vu le mail de la Commission Consultative sur l'Energie (CCE) en date du 5 janvier 2022 précisant que GENERIA est membre de cette Commission,

Il convient de désigner un représentant (e) pour siéger à Commission Consultative sur l'Energie (CCE)

Vu le rapport ci-joint,

### **DELIBERE :**

#### **ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

DESIGNE auprès de la Commission Consultative sur l'Energie (CCE) :

- Madame Stéphanie SOARES

#### **ARTICLE 2 :**

PRECISE que la présente délibération sera transmise au Préfet des Hauts-de-Seine et publiée par voie d'affichage.



**Le Président**  
  
**J. KOSSOWSKI**  
Maire de Courbevoie  
Président de l'EPT Paris Ouest La Défense

Délibération adoptée par

Votes pour : 8

Votes contre : 0

Absentions : 0

Délibération transmise en Préfecture le : **15 FEV. 2022**

Délibération affichée à GENERIA le : **15 FEV. 2022**

## **QUESTION N° 6**

### **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE GENERIA POUR SIEGER A LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENERGIE (CCE) DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS**

La Commission Consultative sur l'Energie est l'instance de suivi du Schéma Directeur Energétique Métropolitain (SDEM) en cours d'élaboration en concertation avec les autorités compétentes intéressées.

GENERIA est membre de la Commission Consultative sur l'Energie (CCE) de la Métropole du Grand Paris et dispose à cette instance d'un représentant qu'il faut désigner pour représenter le syndicat.

La prochaine réunion de la Commission Consultative sur l'Energie est prévue en mars 2022

Il est proposé de procéder à la désignation :

- d'un(e) représentant (e) pour siéger à la Commission Consultative sur l'Energie (CCE)